



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 22

Troyes, le mardi 7 juin 2022

La préfète de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisées en 2022 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés.

Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 68 excès de vitesse ;
- 13 faits de conduite sous l'empire d'un état alcoolique ;
- 8 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 24 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 7 défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 5 faits de conduite sans permis de conduire ;
- 13 faits de refus de priorité ;
- 34 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
- 51 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

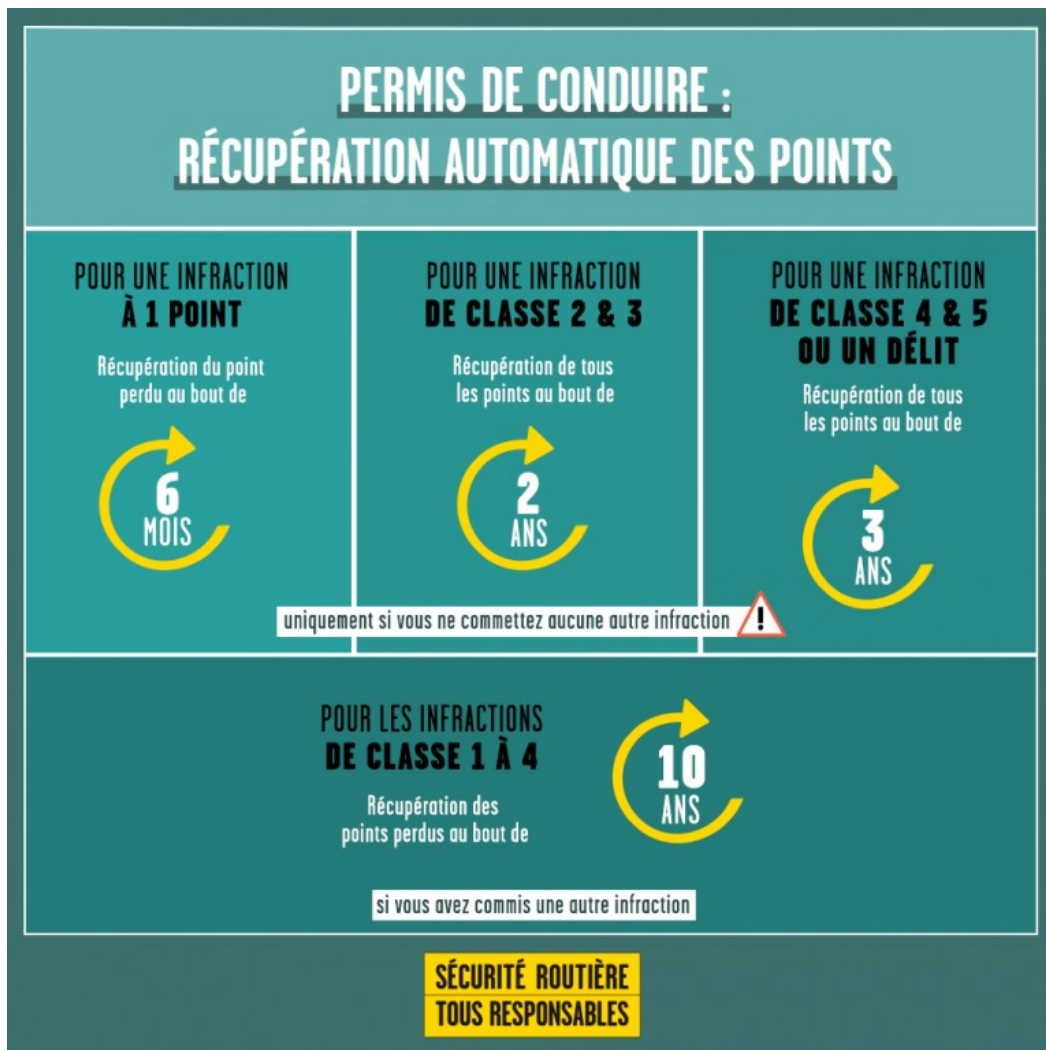
Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, la préfète de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mercredi 08 juin - matin	RD 20 Barberey-Saint-Sulpice / Payns
Mercredi 08 juin - matin	RD 671 Fouchères / Mussy-sur-Seine
Vendredi 10 juin - matin	Boulevard Georges Pompidou - Troyes
Vendredi 10 juin - matin	RD 48 Thennelières / Rouilly-Sacey
Samedi 11 juin - après-midi	RD 123 Montaulin / Géraudot

Récupération automatique des points

En cas d'infraction au code de la route, il est possible de récupérer automatiquement vos points après un certain délai, fixé en fonction de la nature des contraventions et délits que vous avez commis, et si aucune autre infraction n'a été commise dans l'intervalle (soit à partir de la date à laquelle la réalité définitive de la dernière infraction enregistrée dans votre dossier a été établie notamment par le paiement d'une amende).



Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aubes.gouv.fr

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr
f @Prefetaube
t @Prefet10